

Commentaires postés sur le blog de l'Eco-quartier de Louvres et Puisseux-en-France

Articles relatifs au quartier Gare

Le quartier Gare

Article publié le 29 avril 2010

Alain Haupas

4 mai, 2010 à 14:04

Bonjour Suite à la réunion du 8 avril et vu la maquette provisoire et ne pouvant pas être la le 14 avril 2010 Voici mes remarques Le Parc de la pépinière une zone calme et préservé de la circulation 41 maisons Nous avons déjà le couloir de bruit avec la ligne SNCF et le parking Il est prévu la création le long de ce couloir SNCF d'une voie urbaine pour supporter les transports en commun et la circulation des voitures qui pourrait avec peut de modification être dans les deux sens DONC : 1° pourquoi détruire des habitations et des commerces pour créer une nouvelle voie de part et d'autre de la rue de la pépinière 2° pourquoi créer une pollution phonique supplémentaire 3° pourquoi encercler le Parc de la pépinière et le futur groupe scolaire entre deux voies à forte circulation 4° pourquoi créer une aspiration et amplifier de la circulation sur la zone gare de l'Eco quartier de Louvres plutôt que d'acheminer sur la RD 317

Merci Alain Haupas

Wagnez Michel

4 mai, 2010 à 18:29

Je partage les arguments de Monsieur Haupas contre la création d'une voie ouverte à la circulation automobile dans le quartier de la pépinière, et j'y ajouterai les suivants: - la voie viendra couper la coulée verte - une liaison douce (autre hypothèse envisagée) aurait plusieurs avantages dont celui de prolonger la « coulée verte » et d'améliorer l'environnement du quartier de la pépinière et devrait être conçue pour renforcer les liens entre les habitants

Ville Ouverte

6 mai, 2010 à 15:03

Bonjour,

A l'heure actuelle, le projet de voirie dans le prolongement de la rue de la Pépinière n'est qu'une hypothèse qui n'a pas été étudiée. Si cette proposition était envisagée dans les mois qui viennent, un article serait publié sur le blog afin d'engager le débat à ce sujet. Nous avons en revanche fait part de vos inquiétudes aux équipes et aux élus.

Cordialement,

Bourgeois Joelle

6 mai, 2010 à 19:21

Bonjour,

Nous avons été heureux de venir habiter à Louvres il y a 23 ans, voyant tout ceci, j'ai qu'une envie : PARTIR !!!!

Une habitante de la pépinière.....

André Delangle

23 mai, 2010 à 10:47

Bonjour, Je sais qu'elle n'est pas contractuelle. Mais en regardant l'esquisse du Pôle Gare ci-dessus, je m'aperçois que sur la partie nord, vous représentez une zone verte qui va au-delà de l'actuelle Ligne à Haute Tension et couvre une partie du garage côté paire de l'av. Ch. de Gaulle. Cela me convient parfaitement. Pourquoi ne pas inclure dans le Pôle Gare les 2 garages qui présentent une forte nuisance en milieu devenu au fil du temps, urbanisé et ce Pôle va devenir éco quartier ? Cordialement

Puisseuxmail

28 mai, 2010 à 08:33

Bonjour Si l'on croit le dernier conseil (26/5) de la CCRPF : « Les subventions pour l'écoquartier ne seraient pas encore actées. Ces subventions seraient de l'ordre de 10 M€ de l'état, de 20M€ de la région pour un total de dépenses prévisibles de 200M€. » Nos commentaires : Rien de concret a été mentionné par les promoteurs de l'EQ sur le financement du projet au stade exécution Je doute que dans le contexte actuel économique (crise financière non soldé , plan de rigueur de l'état ,difficultés de financements des communes à cause de la suppression de la taxe professionnelle ...) que ce projet se réalise dans les délais annoncés.

Alain Haupas

13 juillet, 2013 à 07 :14

Bonjour

Suite à votre réunion publique du 27 juin 2013 à l' ECBD, et après vérification sur le site de ECO QUARTIER LOUVRES PUISEUX. Le PARC de la PEPINIÈRE n'est pas dans le périmètre de la ZAC de l'ECO QUARTIER LOUVRES PUISEUX.

Je vous fais part de mes différentes interrogations :

1/ la démolition d'une maison et même peut-être d'un commerce, qui va payer les défraiements et les démolitions ?

2/ les propriétaires de la résidence la pépinière voulaient être dans un écrin de verdure et de calme ce qui ne sera plus le cas, passage intensif de véhicules à moteur.

3/ le parking payant à la gare ainsi que le nombre de places en diminution de l'existant, et au vu du projet immobilier, va très certainement générer un stationnement abusif, dans les deux rues, Roger Dollé et La Pépinière toute la journée.

Ville Ouverte

15 juillet, 2013 à 15:03

Bonjour,

La résidence de la Pépinière est effectivement située en dehors du périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Eco-quartier. La commune de Louvres et l'EPA Plaine de France n'ont pas l'intention de réaliser de préemption sur ce secteur dans le cadre de l'Eco-quartier. La démolition de maisons ou de commerces n'y est pas prévue.

En revanche pour les démolitions prévues sur le périmètre du quartier gare de la ZAC, les coûts de démolition sont à la charge de l'EPA ainsi que les coûts de transfert ou d'éviction des commerçants.

2 / Une promenade linéaire végétale assurera la transition entre les quartiers existants dont la résidence de la Pépinière et le nouveau quartier des Frais-Lieux. Des liaisons piétonnes seront réalisées mais il n'est pas prévu de nouvelle voie routière.

3/ Les modalités de gestion du stationnement ne peuvent en effet se restreindre aux secteurs du pôle d'échange et du futur quartier Gare. Les quartiers voisins doivent également être examinés pour éviter les effets que vous évoquez. L'EPA Plaine de France et les élus de Louvres ont eu l'occasion de rappeler lors de la réunion publique la vigilance dont il fallait faire preuve. La création du parking relais de la gare (317 places) s'accompagnerait d'une réorganisation du stationnement public dans un rayon de 500 mètres, afin d'éviter le stationnement abusif de longue durée des usagers du train sur l'espace public des quartiers adjacents au quartier Gare. Pour cela une réflexion sur la gestion du stationnement dans un périmètre de 500 m autour de la gare est nécessaire dans

laquelle une attention particulière sera portée au stationnement des résidents afin qu'ils puissent stationner de façon satisfaisante.

La construction de nouveaux logements impose par ailleurs la création de stationnement pour les résidents, dans des parkings souterrains ou en cœur d'îlot. Enfin, de nouvelles places de stationnement seront réalisées sur l'espace public pour répondre aux besoins des visiteurs et des commerces.

Cordialement,

Puisseuxmail

16 septembre, 2013 à 08:33

Bonjour

Nous avons tous vu le confinement du bâtiment utilisé pour le séchage des céréales sur le chantier de démolition du site de CAPAFRANCE pour permettre le désamiantage suivant les nouvelles règles très draconiennes et donc coûteuse .

Par contre de nombreux habitants des 2 communes ont bien noté 2 WE de fermeture en juin 2014 du Pont Fer de Louvres pour son agrandissement à 2 voies . Ces dates ont bien été avancées par M. MESSAGER il y a 2 à 3 ans et en faisait une des conditions à l'exécution de l'EQ .

Ce planning est il toujours valable compte tenu que ce type de travaux dure au moins 1 année ?

Ville Ouverte

29 septembre, 2013 à 09 :51

Bonjour,

Concernant les dispositions prises pour le désamiantage du séchoir, elles ont en effet été prises dans les règles qui visent la protection des personnes en charge des travaux ainsi que les riverains.

Pour l'élargissement des deux ouvrages ferroviaires du quartier Gare, depuis 2-3 ans, le calendrier s'est ajusté au regard des études de projet en cours menées par la SNCF sous la maîtrise d'ouvrage de RFF. Les échéances recalées ont été présentées lors de la réunion publique organisée à l'espace Bernard Dague à Louvres en novembre 2012. Deux week-ends de fermeture sont à ce jour fixés par la SNCF, chacun en mai 2015. Les premiers logements du quartier Gare seront quant à eux livrés en 2016.

Cordialement,